

ASSEMBLEE GENERALE 2014 – Echo de l'Yerres

Mercredi 10 septembre 2014 – 19h55

I – Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2013
- Rapport moral de l'exercice 2013
- Rapport financier de l'exercice 2013
- Rapport et prévisionnel d'activités
- Questions diverses
- Proposition de renouvellement du bureau

II – Compte rendu

La séance s'ouvre à 19h55.

14 membres sont présents.

Membres présents : Mlle Audrey BUCHET, M. Philippe BUCHET, M. Denis BUREAU, Mlle Juliette BUREAU, M. Patrice CREVEUX, Mlle Céline GUILLON, M. Didier HALDEMANN, M. Eric MARZOLF, M. Camille MOLINOS, M. Christian NOWACZYK, M. Philippe PARGON, M. Jacques SOBREVILLA, M. Jean-Luc VINCENT, M. Gilles ZABEZINSKI

Membres excusés : M. Thierry MOULIN, M. Eric CHEVRIER, M. David PERCOT

III- Approbation du procès-verbal du 11 septembre 2013

Le procès verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

IV – Rapport moral

M. Denis BUREAU, président de l'association, expose le bilan moral de l'année 2013.

Le rapport moral insiste sur le fait que le groupe est stable et que la participation aux répétitions est plus régulière.

Le président souligne que le nombre de prestations réalisées cette année est en baisse. Il insiste sur l'importance de trouver plus de prestations pour l'année à venir. Pour aller dans ce sens, le président a préparé des flyers qui ont été distribués lors de la fête des associations de Combs la Ville afin de proposer les services du Big Band et ainsi réaliser des prestations inter associatives. L'accueil lors du forum a été positif.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité des membres présents et représentés.

V – Rapport financier

M. Philippe PARGON, trésorier de l'association, expose le rapport financier de l'exercice 2013 et de l'exercice 2014.

Une subvention de 450 euros a été versée en juillet 2014.

Le montant des cotisations s'est élevé à 355 euros. Les seules dépenses sont : l'assurance, les indemnités de direction, le site internet, la mise à disposition de la salle et les frais de concert.

Il y a eu pour cette année moins de recettes que de dépenses. Il y a un déficit de 115 euros.

Le trésorier insiste sur le fait que les concerts organisés par l'association doivent être plus rémunérateurs afin que les rentrées d'argent soient plus importantes. Il annonce que l'année prochaine, le groupe ne pourra se passer d'au moins une prestation rémunératrice à hauteur de 300 euros et il faudra augmenter les cotisations afin que les comptes soient équilibrés.

Le montant des cotisations est fixé à 30 euros minimum exigible au 1^{er} novembre de chaque année.

Après cet exposé, quitus de sa gestion est donné au trésorier par l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI – Rapport d'activités

M. Patrice CREVEUX, directeur musical de l'association, après avoir fait le bilan de l'année écoulée évoque les prestations passées et à venir :

En 2013 :

15^{ème} anniversaire de la chorale « La Croche Cœur », salle des fêtes André Malraux (le 24 mai 2013)

« La semaine du monde » organisée par le centre social « Trait d'union », parc Arthur Chaussy (le 8 juin 2013)

Concert de la JEM au SILO à Tigery (le 28 juin 2013)

Maison des artistes de Nogent sur Marne, atelier de R. Caseres (le vendredi 18 octobre 2013)

Téléthon, salle des fêtes André Malraux (le 6 décembre 2013)

En 2014 :

Prestation au foyer APF (le 10 mars 2014)

Concert de la JEM au SILO à Tigery (le 20 juin 2014)

Vernissage de l'exposition d'Etienne Almeras, presbytère de la Varenne St Hilaire (le 28 septembre 2014)

Téléthon, salle des fêtes André Malraux (le 5 décembre 2014)

VII – Questions diverses

En plus de la feuille de présence aux différentes prestations, il faudrait un planning avec les dates à éviter afin de s'assurer de la disponibilité de chaque musicien.

Il faudrait également compléter la formation en recrutant des altos et un autre trombone.

La répétition par pupitre est évoquée afin que les nouveaux musiciens ne soient pas perdus lors de leur arrivée au sein du groupe.

Le directeur musical, Patrice Creveux, évoque la création d'une fonction d'archiviste qui consisterait à archiver numériquement tous les morceaux du Big Band afin qu'ils soient disponibles facilement. M. Philippe BUCHET et M. Philippe PARGON se proposent pour remplir cette fonction.

La mise à jour du site internet doit être faite.

Un enregistrement de CD est évoqué. Cela pourrait être fait fin janvier, en se fixant 3 ou 4 morceaux à travailler en vue de cet enregistrement.

Pour l'année prochaine, il a été proposé que le Big Band joue pendant l'installation du forum des associations (de 13h30 à 14 h15 environ). Cette proposition sera étudiée pour septembre 2015.

VIII– Proposition de renouvellement du bureau

M. Denis BUREAU est reconduit dans son mandat de président à l'unanimité des voix.

M. Philippe BUCHET est reconduit dans son mandat de vice-président à l'unanimité des voix.

Mlle Juliette BUREAU est reconduite dans son mandat de secrétaire à l'unanimité des voix.

M. Philippe PARGON est reconduit dans son mandat de trésorier à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 21h05.

La secrétaire